

Le magazine

ÉDITO

Jean Vanlanduyt

TÉMOIGNAGES

L'Exception -
PEPS Ambulatoire

Intermaide -
PEPS Horaires

FOCUS

Le contrat d'objectifs

Les objections

La facturation des
résidents français



MEILLEURS VOËUX



Nous voici arrivés à la fin de l'année 2019 ! Et quelle année fabuleuse ! En effet, le nombre d'institutions nous faisant confiance ne cesse d'augmenter et nous en sommes très fiers. Cela signifie que notre approche concernant tant les produits que les services offerts est cohérente ; chacun de nos clients est un client important. Nous les remercions pour leur confiance en notre société et en nos produits.

Vous découvrirez dans ce dernier magazine de l'année 2019 les reportages réalisés chez certains de nos clients utilisateurs de PEPS ainsi que ceux dédiés à notre « appel à projets ». Vous n'êtes pas sans savoir que nous sponsorisons quelques projets de nos institutions clientes. Ces projets concernent des activités qui sortent de l'ordinaire et permettent aux bénéficiaires de vivre des moments magnifiques et nous sommes heureux de leur offrir ces agréables aventures. Cette année ne dérogera pas à la règle, lisez plutôt l'appel à projets rédigé par Françoise dans ce magazine.

Je souhaiterais également aborder les nouveautés PEPS prévues à l'horizon de 2020, nouveautés que nous avons intégrées grâce à nos clients dans nos plans de développements afin de rendre PEPS encore plus convivial et complet. Parmi les plus importantes, citons les contrats d'objectifs sexennaux, les activités en mode « photos », les événements indésirables, etc.

Les contrats d'objectifs : PEPS est un outil permettant à l'ensemble des collaborateurs d'une institution de mieux communiquer concernant les bénéficiaires accompagnés. Les obligations de l'AVIQ



ÉDITO

concernant les contrats d'objectifs sexennaux rencontrent ce que PEPS propose : une collaboration de tous pour développer un projet institutionnel. PEPS sera prêt dès le début 2020 pour permettre à chaque institution d'impliquer tous ses collaborateurs à l'élaboration de ces contrats d'objectifs, avec un tableau de bord de l'avancement, des brouillons, et des documents finaux comprenant les actions à mettre en œuvre ainsi que leur suivi.

Les activités en mode « photos » : l'idée est de visualiser le planning quotidien des activités : les photos des bénéficiaires sont affichées en regard de l'activité où ils sont inscrits. Cela permet d'afficher sur un grand écran les différentes activités. Les bénéficiaires peuvent ainsi se retrouver plus facilement et s'orienter avec un degré d'indépendance plus important.

Les événements indésirables : PEPS permet de saisir, au travers des observations, les événements quotidiens de façon totalement libre pour le rédacteur. Une grande majorité de nos clients nous a sollicités afin de pouvoir saisir des textes prédéfinis par catégories d'événements qui ne sont pas nécessairement en relation avec un ou plusieurs bénéficiaires. Les événements indésirables permettront donc de définir ces événements de façon simple et rapide !

Comme toujours, nous sommes soucieux de faire en sorte que nos clients soient satisfaits de nos produits et services. Nous accordons de l'importance à chacun ! Merci de nous faire confiance et que 2020 soit pour chacun d'entre vous une année merveilleuse et pleine de PEPS !

Jean Vanlanduyt



Nouveau dans PEPS : le contrat d'objectifs

Fidèle à son ambition de faciliter votre quotidien et servir de plateforme d'échanges entre collaborateurs, PEPS inclura dès le 1^{er} janvier prochain un module spécifique pour la gestion de votre plan stratégique.

Vous pourrez grâce à ce module :

- Rédiger votre contrat d'objectifs en définissant, par axe stratégique, les objectifs, les moyens, les référents, etc. de manière structurée et dynamique.
- Consulter l'état d'avancement de ces axes au travers d'un tableau de bord intuitif, tant pour leur rédaction de départ que pour leurs mises à jour régulières.

- Impliquer et responsabiliser vos collaborateurs dans un suivi optimal de ces objectifs.

Ce nouveau module sera intégré à **PEPS** prochainement et sera accessible **gratuitement** pour nos clients ! Une séance d'explications accompagnera sa mise en ligne – la date sera confirmée par mail à nos clients dans les prochaines semaines.

Accompagnement dans la gestion du contrat d'objectifs

Quant à la rédaction elle-même du contrat d'objectifs et son intégration au plan stratégique, les réactions que nous entendons sont assez unanimes : comment procéder ? Surtout dans un quotidien déjà tellement surchargé. Et comment impliquer les collaborateurs dans l'aventure ?

Nous vous proposons dès lors une séance d'accompagnement spécifiquement consacrée à ces réflexions. Nous y aborderons, entre autres, les points suivants :

1. Ce qu'est un contrat d'objectifs et en quoi il représente une opportunité pour votre institution.
2. Comment fixer, avec vos équipes, les axes stratégiques dans lesquels ils seront prêts à s'investir ; faire en sorte qu'ils s'impliquent dans le processus.
3. Identifier des indicateurs pertinents qui permettront à vos équipes de s'évaluer, de

mesurer l'état d'avancement des projets et envisager les différentes échéances avec confiance.

Cette séance est destinée aux personnes en charge de rédiger et de suivre le contrat d'objectifs, nous pensons en particulier à la direction et aux responsables d'équipes.

Les détails pratiques et un formulaire d'inscription seront envoyés prochainement à nos clients par mail.

Plus d'infos ? Contactez Françoise au 0499/67 73 17

Si vous êtes client PEPS, vous recevrez prochainement les détails pratiques pour ces deux sessions



© stock.adobe.com - Olesia Baka

l'Exception
asbl

Association d'accompagnement pour personnes handicapées adultes

TÉMOIGNAGES

PEPS Ambulatoire

L'Exception

Nivelles



Isabelle Glineur
Directrice du service



Muriel Tiriolo
Coordinatrice
pédagogique



INSTITUTION
L'Exception



DIRECTION
Isabelle Glineur



SECTEUR
Service
d'Accompagnement
(AVIQ)

L'Exception est un service d'accompagnement situé à Nivelles. Il propose à des personnes adultes en situation de handicap un accompagnement individuel en vue de la réalisation de projets personnels tels que : emploi, logement, démarches administratives, aide logistique, etc. Le service coordonne également deux missions spécifiques : « Tremplin pour demain », un service de transition pour des jeunes de 16 à 25 ans et « Cap à Cité », un service de coordination d'activités citoyennes.

PEPS Ambulatoire y a été installé début 2019. Isabelle Glineur et Muriel Tiriolo ont accepté de partager leur expérience.

Isabelle Glineur est directrice du service – elle est Assistante Sociale de formation

Muriel Tiriolo est coordinatrice pédagogique – elle est Assistante en psychologie de formation

Pourquoi avoir choisi PEPS ?

Pendant tout un temps, nous avons utilisé le programme Access que l'AVIQ avait développé pour les services d'accompagnement wallons. On y encodait les données requises pour réaliser notre rapport annuel. Il servait d'ailleurs principalement à ça. C'était un programme très complet, multi-utilisateurs et il nous a rendu service pendant tout un temps. Mais l'interface était assez basique et son utilisation était relativement fastidieuse. Par exemple, nous ne parvenions pas à faire de totaux dans le logiciel. Donc pour faire des statistiques, il fallait compter les lignes « manuellement ». Ou encore, à chaque début d'année, nous devions effacer des données pour remettre les compteurs

à zéro. Tout cela nous prenait du temps. Bon, c'est vrai, nous ne sommes pas très douées en informatique, mais ce n'est pas notre métier non plus. Et puis, l'outil nous a été fourni sans formation ni support, nous avons appris par nous-mêmes et on s'est débrouillé au mieux.

En plus, il n'y avait pas de mise à jour prévue pour le programme, même en cas de changement de législation ou d'évolution du secteur. Du coup, quand nous avons lancé les projets spécifiques, nous avons dû mettre au point un système complémentaire pour le suivi et les rapports. Nous devions donc gérer plusieurs systèmes en parallèle, avec le risque de perdre des informations. Ce n'était pas cohérent et nous perdions du temps.

Nous étions donc en réflexion quand nous avons découvert PEPS, fin 2018.

Il tombait d'autant plus à propos que le programme Access ne fonctionnait plus chez nous, suite à une mauvaise manipulation.

Nous avons commencé sa mise en œuvre au printemps 2019.

Où en êtes-vous aujourd'hui ?

PEPS est paramétré à notre service et nous encodons peu à peu les bénéficiaires.

Sur le terrain, je trouve que tout le monde s'y est bien mis. Je constate même que l'équipe va plus loin que le strict nécessaire, ce qui me fait dire qu'elles trouvent cela utile à leur niveau aussi. Ce n'est plus seulement pour le suivi administratif comme avec le programme



Isabelle Glineur



Access, mais ça les aide dans leur quotidien. Elles s'expriment dans ce sens en tout cas : elles sont contentes, trouvent que PEPS est efficace et répond à leurs besoins.

Bon, je ne vais pas le cacher, il y a eu des craintes au départ. Comme tout changement, ça fait peur : on sait ce que l'on a... Mais il y avait une demande du terrain d'aller vers quelque chose qui fonctionnait. Et avec le « plantage » du programme Access, nous devons trouver une solution à court terme. L'équipe était en attente.

Elles ont été un peu déçues au départ parce qu'elles pensaient que l'outil était prêt à l'emploi. Mais il a fallu le paramétrer en fonction de notre offre de services, de nos particularités, de notre terminologie. Bref, approuver l'outil.

Ce que nous devons faire maintenant, c'est harmoniser les catégories utilisées, faire en sorte que les intervenants encodent leurs données de la même manière, que tous les champs soient bien remplis, de façon à ce que nous puissions utiliser les données par la suite. Et c'est facile dans PEPS, de montrer pourquoi cette démarche est importante, à quoi elle sert.

Toutes ces réflexions font progresser notre fonctionnement : l'implémentation de PEPS nous amène à réfléchir sur la façon dont chacun structure son travail et rend l'information disponible pour les autres. C'est

notamment important si l'un de nous est malade et qu'un collègue doit reprendre un dossier au pied levé. Si les dossiers utilisent la même logique de structure, c'est plus facile de retomber sur ses pieds. Les discussions à ce niveau sont très riches au sein de l'équipe. C'est une super opportunité d'en discuter et de se coordonner, d'apprendre des autres, de s'améliorer.

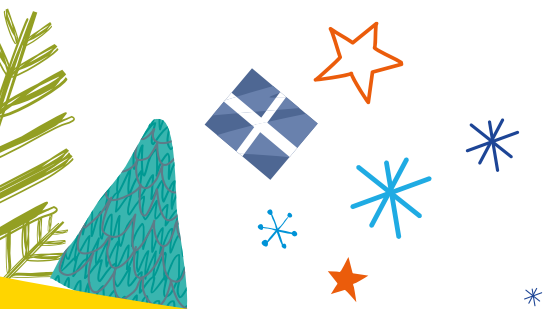
Est-ce que ça prend du temps ?

Pas plus qu'avant avec les cahiers papier pour la gestion quotidienne.

Les accès à PEPS ne sont possibles que d'ici, au bureau. Chacun encode ses données à son rythme : de plusieurs fois par jour à quelques fois par semaine. Nous les laissons choisir ce qui leur convient le mieux.

Muriel et moi n'encodons pas de prestations, mais nous suivons les dossiers et faisons les rapports. Et PEPS nous fait gagner du temps. Il permet également d'adopter d'autres angles de vue sur les dossiers et de faire un meilleur suivi.

Muriel Tiriolo



Quelles sont les forces de PEPS ?

Je le trouve intuitif. Avec un peu de bonne volonté, on s'y retrouve assez vite. Et il s'adapte à nos spécificités, à notre vocabulaire. Il est entièrement paramétrable, même pour nos missions spécifiques.

Il ne se limite donc pas seulement à générer le rapport de l'AVIQ, il nous aide aussi dans notre fonctionnement spécifique. Je pense notamment aux données qualitatives dont nous avons besoin au niveau opérationnel, ou pour rentrer nos demandes de subsides.

Et puis nous sommes accompagnées dans sa mise en œuvre. Pas seulement la formation de départ, mais dès que nous avons une question. C'est rassurant, surtout pour nous qui ne maîtrisons pas bien l'informatique. Jean est très disponible et il comprend nos besoins ; il nous parle dans un langage que nous comprenons. C'est très agréable.

Il est aussi à l'écoute de nos besoins et fait évoluer PEPS en fonction de nos demandes. Par exemple, à l'Exception, nous organisons des activités de groupe. La gestion de ces activités a été ajoutée à PEPS, tant pour l'organisation que le suivi. Autre exemple :

nous allons prochainement devoir faire notre rapport d'activité avec PEPS. Ce sera l'occasion de vérifier que tout est bien complet, que ça fonctionne correctement. Nous participons à son développement, ce qui est très motivant. Et j'avoue que le fait de savoir que d'autres services dans mon secteur utilisent PEPS également m'intéresse : nous avons tous plus ou moins les mêmes besoins. Et au plus nous l'utiliserons, au plus il se développera et nous aidera au quotidien. Nous sommes souvent en contact avec d'autres services qui l'utilisent, comme Autonomie, pour savoir ce que nous avons mis à tel endroit, comment nous avons fait pour telle situation. C'est sympa, ça renforce la solidarité entre les services.

Une autre grande facilité de PEPS est qu'il crée des connexions entre les données. C'est un outil tout en un qui met en lien les rendez-vous avec le dossier administratif, avec les notes de suivi, les actions... et cela facilite notre travail. Nos dossiers sont plus vivants et permettent des croisements qu'avant il fallait faire manuellement.

En tout cas, nous le recommandons sans hésiter à nos collègues.





Les objections



Lorsque qu'une personne voit PEPS pour la première fois, la réaction immédiate est presque à tous les coups "ça à l'air génial !" Suivi quelques minutes après par "oui mais...". Voici un résumé des questions les plus fréquentes :

1. Mes équipes ne sont pas douées en informatique (et parfois c'est un euphémisme)

Oui, c'est le cas de nombreuses personnes. Cependant, cette réalité ne doit pas être un frein dans l'évolution de votre institution. Gain de temps, efficacité, sécurisation des données (RGPD), communication, ... autant de trésors qui scintillent au bout du chemin. Alors, qu'attendez-vous ?

Voici quelques arguments pour terminer de vous décider :

- La mise en œuvre de PEPS se fait par étape, en respectant le rythme de votre institution. A vous de décider de l'agenda et des priorités. Le paramétrage de base pour une utilisation quotidienne est assez rapide – du moins si l'on décide de s'y mettre.
- La mise en œuvre est accompagnée : nous venons chez vous paramétrer le logiciel avec vous. Et nous avançons à votre rythme. Entre les séances de formation, nous sommes disponibles par

téléphone. Les témoignages des utilisateurs sont unanimes : cet accompagnement est rassurant.

- La peur de l'informatique est souvent liée à la méconnaissance de l'outil. Une fois que l'on sait comment ça marche, les blocages s'envolent. Et puis, dans PEPS, c'est difficile de faire de grosses bêtises. Nous avons pris en considération les potentielles maladroites, bien naturelles et certaines manipulations sont réservées uniquement à quelques personnes qui ont reçu des accès spécifiques.
- Et puis il ne faut pas négliger cet élément central qu'est la motivation des collaborateurs. Chacun s'y mettra pour des raisons qui lui sont propres : plus rapide, nouveau, mieux structuré, plus clair, plus équitable, etc. Bref, à vous de trouver le bon « bouton ».

2. Il y a beaucoup de données à encoder

Indéniablement ! Passer à PEPS nécessite à un moment de se transformer en fourmi.

Ceci dit, ce n'est souvent pas l'encodage en lui-même qui prend le plus de temps, mais le « nettoyage » qui l'accompagne immanquablement : les dossiers sont, en effet, souvent morcelés et déclinés en autant de versions qu'il y a d'auteurs. Il n'est dès lors pas toujours simple de s'y retrouver.

La mise en œuvre de PEPS est une magnifique opportunité pour nettoyer ses dossiers, les structurer autrement, revoir des fonctionnements qui ne sont plus d'actualité, se remettre en question.

Et pourquoi ne pas en profiter pour donner à vos collaborateurs l'opportunité d'apprendre en leur confiant de nouvelles responsabilités.

PEPS n'est pas qu'un simple logiciel. C'est une démarche qualité et une très belle aventure à vivre sans modération.

3. Nous n'avons pas le temps

Alors voyez-le comme un investissement ! L'idée, ici, c'est de dépenser du temps pour en gagner par la suite.

Bien sûr, il y a des imprévus. Bien sûr, la charge de travail est tous les jours plus lourde. Bien sûr, ce n'est pas simple de dégager des heures pour se former et encoder. Mais si vous ne le faites pas maintenant, combien de temps pensez-vous encore pouvoir tenir à ce rythme ?

L'informatisation des dossiers vous fera gagner un temps considérable au niveau administratif, médical, pour votre communication... Elle vous évitera de devoir démultiplier l'information pour qu'elle ait une chance d'arriver à son destinataire. Elle vous permettra de déléguer plus facilement certaines tâches tout en gardant la possibilité de vérifier qu'elles ont été faites.

Toutes ces choses et encore beaucoup d'autres choses vont changer votre quotidien !



4. Est-ce que PEPS est reconnu par l'AVIQ ou la COCOM (ou autre instance)?

Aujourd'hui, PEPS n'est pas soumis à homologation ou reconnaissance. Si la législation devait évoluer, nous ferions bien entendu le nécessaire. Cependant, de nombreuses institutions utilisatrices de PEPS ont déjà été contrôlées et le verdict est partout le même :

PEPS répond aux besoins de sécurité et de contenu d'informations. Les institutions qui l'utilisent ont des dossiers mieux structurés et plus complets, impliquent davantage les équipes et permettent des analyses plus riches.

**Et à la question suivante
qui est « plus de papier, alors? »,
la réponse est : non !**

**Envie de
découvrir?
Contactez-
nous !**



TÉMOIGNAGE

Service

Intermaide



Grégory Godefroid

Directeur du service

Intermaide est un service "répit", une solution d'accueil temporaire ou épisodique pour jeunes adultes présentant des handicaps de grande dépendance, sans possibilité de réinsertion. Le service propose maximum 7 places en journée et 4 places en nuit. Il est situé à Berchem-Sainte-Agathe.

Le service travaille avec PEPS Médico-Social depuis 2 ans pour la gestion des dossiers bénéficiaires. Il utilise également le module « gestion des horaires », auquel cet article est consacré.

I N T E R M A I D E



INSTITUTION

Intermaide



DIRECTION

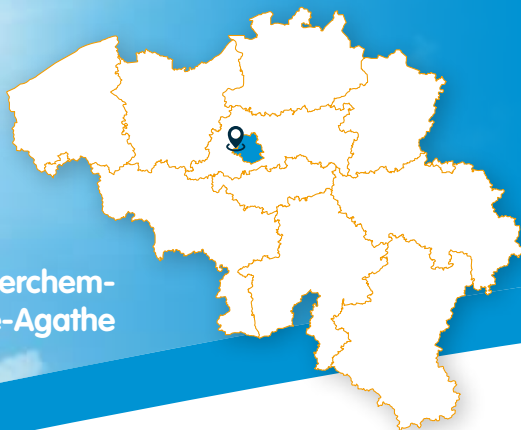
Grégory Godefroid



SECTEUR

service de répit
pour adultes -
COCOF

Berchem-
Sainte-Agathe



Grégory Godefroid est directeur du service depuis 2017. Il est éducateur de formation.

Pour quelles raisons avoir choisi le module PEPS Horaires ?

Avant, je travaillais avec Excel pour gérer les horaires de l'équipe: j'avais créé un document qui me permettait de concevoir les horaires théoriques et de les afficher. A la fin du mois, j'encodais les prestations réelles, en tenant compte des absences, des échanges de plages horaires entre collaborateurs, etc. L'équipe n'est pas très grande, mais la gestion des horaires nécessite quand même pas mal de temps. En Excel, c'était certainement une grosse demi-journée par mois rien que pour créer l'horaire.

Avec PEPS, je gagne du temps : j'ai paramétré mes cycles pour chaque collaborateur, sur 4 semaines. Et à partir de ces critères, PEPS me génère un horaire théorique en quelques secondes. C'est rapide et bien plus convivial qu'en Excel.

J'encode les changements au fur et à mesure, et à la fin du mois, je génère un tableau récapitulatif avec les heures prestées, ventilées par « catégories d'heures » : journée, soir, nuit, etc. pour les sursalaires. Je ne dois plus chipoter pour faire ces calculs, ils se font automatiquement.

Et pour le secrétariat social, je sors un tableau avec les heures prestées par jour. Bon, il faut encore encoder dans le programme du



Groupe S, mais peut-être qu'un jour cette partie pourra être automatisée aussi.

Qu'appréciez-vous dans PEPS?

Le gain de temps, en premier lieu : aussi bien pour créer les horaires que pour réconcilier les données pour les salaires. Et grâce à la connexion à distance, j'ai accès au programme en extérieur.

Et puis c'est très intuitif, il ne faut pas être un pro de l'informatique pour utiliser ce module, la prise en main est très facile. Le programme est dynamique et permet une personnalisation complète : chaque institution est différente mais peut y imprimer sa logique, son fonctionnement, son vocabulaire.

J'ai également accès à des données utiles pour ma gestion quotidienne. Par exemple, je peux voir à tout moment la « banque d'heures » de chaque collaborateur. Je sais dès lors qui je dois rappeler en priorité en

cas de remplacement. PEPS me calcule aussi le nombre de collaborateurs par vacation, pour vérifier que j'ai assez de personnes par rapport à l'agenda des bénéficiaires. C'est très visuel.

Au niveau des collaborateurs, chacun a accès à son horaire en permanence, dans son espace personnel, même l'horaire en cours de préparation pour le mois suivant. Je publie en général les horaires pour le 10 du mois précédent. Mais avant publication, l'horaire « en construction » est accessible aux collaborateurs. Ça leur permet de demander une modification ou me soumettre une demande avant que l'horaire ne soit définitif. C'est du « temps réel » en quelque sorte.

Et puis l'outil est évolutif : à chaque fois que j'ai demandé des améliorations, elles ont été réalisées assez rapidement.

Je ne voudrais plus revenir en arrière.



Grégory Godefroid

*



Génération des notes de frais pour les résidents français : mission (presque) terminée !

Parmi tous les développements de cet été, nous avons réussi à en un caser un qui nous a donné du fil à retordre, et pour cause, puisqu'il s'agit de la facturation des bénéficiaires français hébergés en Belgique. Que de nœuds, de croisements, d'exceptions!!!

Les départements sont tous différents du point de vue de leurs exigences et règles de fonctionnement, les institutions accueillant des bénéficiaires français savent très bien ce qu'il en est à la fin de chaque mois ! Néanmoins, nous avons -en toute modestie- réussi à intégrer toutes ces différences dans PEPS. Merci à Vincent Baltus d'Au Petit Bonheur et à ses collaborateurs pour leur aide précieuse ainsi qu'à tous ceux qui nous ont aidés dans ces développements.

Quelques fonctionnalités du module:

- ✓ Calcul du cadastre des présences
- ✓ Calcul des parts contributives
- ✓ Possibilité de paramétrer des jours de carence
- ✓ Possibilité de répartir les frais d'un même bénéficiaire sur plusieurs débiteurs

Notre ambition :

Gain de temps : une fois le paramétrage réalisé, il suffit de quelques clics pour générer vos factures et comptes-rendus mensuels. **Intuitif :** le module est simple d'utilisation et permet une continuité de service. **Réduction du risque d'erreurs :** moins d'encodages et d'intermédiaires et donc moins de pertes d'informations et d'erreurs d'encodage.

Témoignage : Vincent Baltus, Directeur Administratif & Financier Au Petit Bonheur à Loncin

“ L'édition des factures mensuelles d'hébergement est un casse-tête : nous accueillons près de 100 bénéficiaires, de nationalité belge ou provenant de 21 départements français différents. Chaque département a ses propres règles de calculs et modalités de facturation. Combinées aux ressources et contributions de chacun, c'est presque du « cas par cas » dans notre institution. Nous avons créé plusieurs tableaux Excel pour gérer tout cela. Malgré tout, ce mode de gestion reste compliqué et représente un risque d'erreurs de formules lors de toute modification liée à l'arrivée ou au départ d'un résident. Depuis que nous avons installé PEPS pour la gestion des dossiers bénéficiaires, nous attendons avec impatience la génération des notes de frais. C'est logique : comme les dossiers pédagogiques et médicaux, les dossiers administratifs sont gérés dans PEPS, ainsi que les échéances (des mandats) et les présences. Maintenir un système parallèle n'a pas de sens et est éternel. Nous avons été très enthousiastes lorsque, chez PEPS, ils nous ont annoncé leur décision de développer la gestion des factures pour les français. Et vu la complexité du système de calcul, nous avons proposé notre aide. Le module est pratiquement terminé et nous planifions de l'utiliser à partir du mois de janvier 2020. Nous n'avons pas encore terminé tous les tests ; cependant, ce qui est là semble déjà très bon. Et Johan (de PEPS) est très disponible et à l'écoute de nos demandes. Nous sommes convaincus que ce sera opérationnel pour fêter le Nouvel An. Nous nous réjouissons de travailler avec cet outil.”

À vos projets! prêts... ? Partez!!!

PEPS investit pour ses clients dans la réalisation de projets en faveur de leurs bénéficiaires. Qu'il s'agisse d'une sortie, d'une activité ou d'un projet... nous voulons donner un petit coup de pouce à ces idées que vous avez qui feront plaisir à vos bénéficiaires. Cependant, vous êtes bien trop nombreux à nous demander de l'aide et nous ne pouvons malheureusement donner suite à toutes ces demandes. Nous avons dès lors décidé de choisir, en début d'année, parmi les projets qui nous sont soumis, ceux qui nous semblent correspondre le mieux à nos valeurs.

En 2019, 3 activités ont été parrainées:

- "Séjour à Disney parfait ! Les enfants ont pu réaliser leur rêve : rencontrer Mickey et leurs autres personnages favoris. Ils sont tous revenus avec des étoiles dans les yeux. Merci pour eux !"

L'équipe du SRG La Mohinette, à Dolembreux.



- "Nous vous remercions chaleureusement pour cette belle opportunité que vous avez offerte aux enfants que nous accueillons. Votre financement nous a permis de les emmener à Pairi Daiza pour une journée inoubliable. Ils étaient enchantés."

L'équipe de la Traversée à Uccle, un service d'accueil d'urgence.



- "Encore merci d'avoir financé notre escapade de 3 jours à Blankenberge avec les aînés du groupe, en septembre dernier. Les activités étaient variées tout en respectant leur rythme. Nous avons été à la plage, à Plopsaland, au restaurant,... bref, un super moment !"

L'équipe du Foyer Marthe et Marie à Banneux, un service résidentiel pour adultes porteurs de handicap.



Vous souhaitez nous voir investir à vos côtés dans vos projets extraordinaires? Envoyez-nous vos idées ainsi qu'une estimation budgétaire avant le 31 janvier 2020. Nous informerons les institutions choisies avant la fin du mois de février 2020.

Pour rappel, voici les conditions de participation :

- Être client de PEPS
- Nous envoyer votre demande (description du projet et estimation budgétaire) avant le 31 janvier 2020 par mail à f.duchamps@peps.me
- Les demandes doivent exclusivement concerner des projets en lien avec vos bénéficiaires : une sortie, des vacances, un loisir éducatif, une fête que vous organisez, etc. Nous n'acceptons pas les demandes liées à des bâtiments ou à du matériel.

Bonne chance à chacun!



textes et interviews réalisés
par **Françoise Duchamps**

MEILLEURS VOËUX





**Notre siège social
déménage en janvier 2020.**

Notre nouvelle adresse:

**Rue des Closières 10
5081 Meux**



Rue de l'Aéroport 58
4460 Grâce-Hollogne



www.peps.me



+32 (0)499 677 317



f.duchamps@peps.me